



TYPOLOGIE DES PARCOURS D'ACTIVITÉ

PARCOURS PROFESSIONNELS DES ALLOCATAIRES AVANT LEUR ENTRÉE EN FORMATION

Septembre 2021

Les différents plans en faveur de la formation qui se sont succédés depuis 2013 - « Plan 30 000 » puis « Plan 100 000 » et « Plan 500 000 formations supplémentaires », et plus récemment le Plan d'investissement dans les compétences (PIC) ont réintroduit la formation au cœur des politiques actives du marché du travail.

Les dépenses en faveur de la formation professionnelle des demandeurs d'emploi ont été de près de 6 milliards d'euros en 2017, dont plus de 1,5 milliard d'euros d'Allocation d'aide au retour à l'emploi - formation (AREF) financé par l'Unédic, les dépenses liées aux coûts pédagogiques représentant par ailleurs 2,5 milliards d'euros¹.

Avec les enjeux de reconversion mis en exergue par les effets sectorialisés de la crise de la Covid, la formation va rester un enjeu central pour le service public de l'emploi. Aussi, l'Unédic analyse dans cette publication les trajectoires professionnelles des allocataires avant qu'ils ne rentrent en formation. Qui sont les allocataires qui entrent en formation ? Quelles ont été leurs trajectoires professionnelles auparavant ? Y a-t-il des trajectoires qui conduisent à des certaines formations plutôt que d'autres ?

Ce sont autant de questions auxquelles s'attache à répondre la présente étude. Basée sur les données issues du fichier national des allocataires (FNA) et des déclarations préalables à l'embauche (DPAE), elle porte sur les allocataires de l'Assurance chômage ayant entamé une formation en 2015².

¹ Montel O., Vanderstocken A. (2019), « Les dépenses en faveur de l'emploi et du marché du travail 2017 », Dares Résultats n°047, octobre.

² Le choix de retenir les entrées en formation de l'année 2015 a été contraint par la disponibilité des données sur les parcours professionnels utilisées pour cette étude (voir annexe méthodologique).

À RETENIR

Les allocataires de l'Assurance chômage qui entrent en formation sont en moyenne plus jeunes et plus diplômés que les autres allocataires. Comme le reste des allocataires, un tiers a perdu des emplois à durée limitée (CDD, intérim), mais ils ont plus souvent que la moyenne des droits de moins de 6 ou 12 mois. Les licenciés économiques sont plus nombreux en proportion à accéder à des formations. Les formations suivies sont majoritairement des formations certifiantes ou professionnalisantes, d'une durée importante (d'au moins 6 mois dans près de la moitié des cas), souvent dans le secteur des services à la personne ou de l'échange-gestion.

Ces caractéristiques globales cachent cependant de fortes disparités de trajectoires professionnelles avant l'entrée en formation. Ainsi, il n'existe pas un parcours classique d'entrée en formation mais une multiplicité de trajectoires que nous avons catégorisées pour en faire apparaître les traits les plus saillants grâce à une méthodologie de partitionnement. 5 classes de parcours avant formation émergent et conduisent à des formations différentes.

- La classe qui regroupe le plus d'allocataires (36 % de l'échantillon) est composée de personnes ayant connu une trajectoire professionnelle stable, avec une période d'emploi importante, essentiellement en CDI, avant de connaître une rupture dans leur carrière, que celle-ci soit choisie ou subie (rupture conventionnelle ou licenciement). Par conséquent, ils disposent d'un droit long à l'Assurance chômage. Ils sont plus âgés et suivent plus fréquemment que les autres allocataires ayant suivi une formation, une formation courte, pour se perfectionner. On y retrouve une bonne partie des allocataires en Contrat de sécurisation professionnelle (CSP).
- La deuxième classe (16 % de l'échantillon) est proche de la précédente, avec une durée d'emploi importante mais s'en distingue néanmoins par le type de contrat qui marque la période observée, essentiellement en CDD d'au moins 6 mois. On y trouve davantage de jeunes.
- Un troisième groupe (27 %) se distingue par l'importance des périodes d'indemnisation et, en corollaire, d'inscription à Pôle emploi. Les allocataires qui le composent ont peu travaillé dans les deux années précédant l'entrée en formation, mais beaucoup en contrat d'intérim. Ce sont plutôt des allocataires de plus de 35 ans, des hommes, peu diplômés. Ils suivent davantage de formations courtes.
- Le quatrième groupe (13 %) est composé d'allocataires qui ont également peu travaillé avant leur entrée en formation, et essentiellement en contrats courts (CDD de moins d'un mois ou contrats d'intérim), mais ont moins été inscrits à Pôle emploi ou indemnisés. Ils sont plus jeunes, ont plus fréquemment un droit à l'Assurance chômage court et entament davantage des formations longues.
- La dernière classe, petite (8 %), se caractérise par des trajectoires professionnelles et des parcours de formation dans le secteur de la santé, plus souvent des allocataires jeunes, plutôt des femmes.

Lewis Hounkpevi

Florine Martin

Direction des Études
et Analyses

PLUS JEUNES ET EN MOYENNE PLUS DIPLOMÉS, LES ALLOCATAIRES SUIVENT PLUS SOUVENT UNE FORMATION LONGUE CERTIFIANTE OU PROFESSIONNALISANTE

Plus jeunes, plus diplômés : des caractéristiques individuelles qui diffèrent de celles de l'ensemble des indemnisés par l'Assurance chômage

Les entrants en formation se distinguent de l'ensemble de la population indemnisée par l'Assurance chômage dans la mesure où ils sont en moyenne plus jeunes et plus diplômés. Ainsi, 20 % des entrants en formation ont moins de 25 ans (11 % parmi les allocataires indemnisés), 34 % entre 25 et 34 ans (contre 30 %) et ils ne sont que 12 % à avoir 50 ans ou plus alors que les seniors représentent pourtant un quart de l'ensemble des allocataires. Côté diplôme, 58 % des allocataires qui entrent en formation ont au moins un niveau bac alors qu'ils sont 46 % parmi l'ensemble des allocataires. Concernant les autres caractéristiques individuelles, telles que le genre et la nationalité, les entrants en formation ne sont pas différents de l'ensemble des allocataires de l'Assurance chômage : 51 % sont des hommes, 93 % sont de nationalité française (*Graphique 1*). En moyenne, les allocataires étaient inscrits à Pôle emploi depuis 10,3 mois au moment de débiter leur formation en 2015.

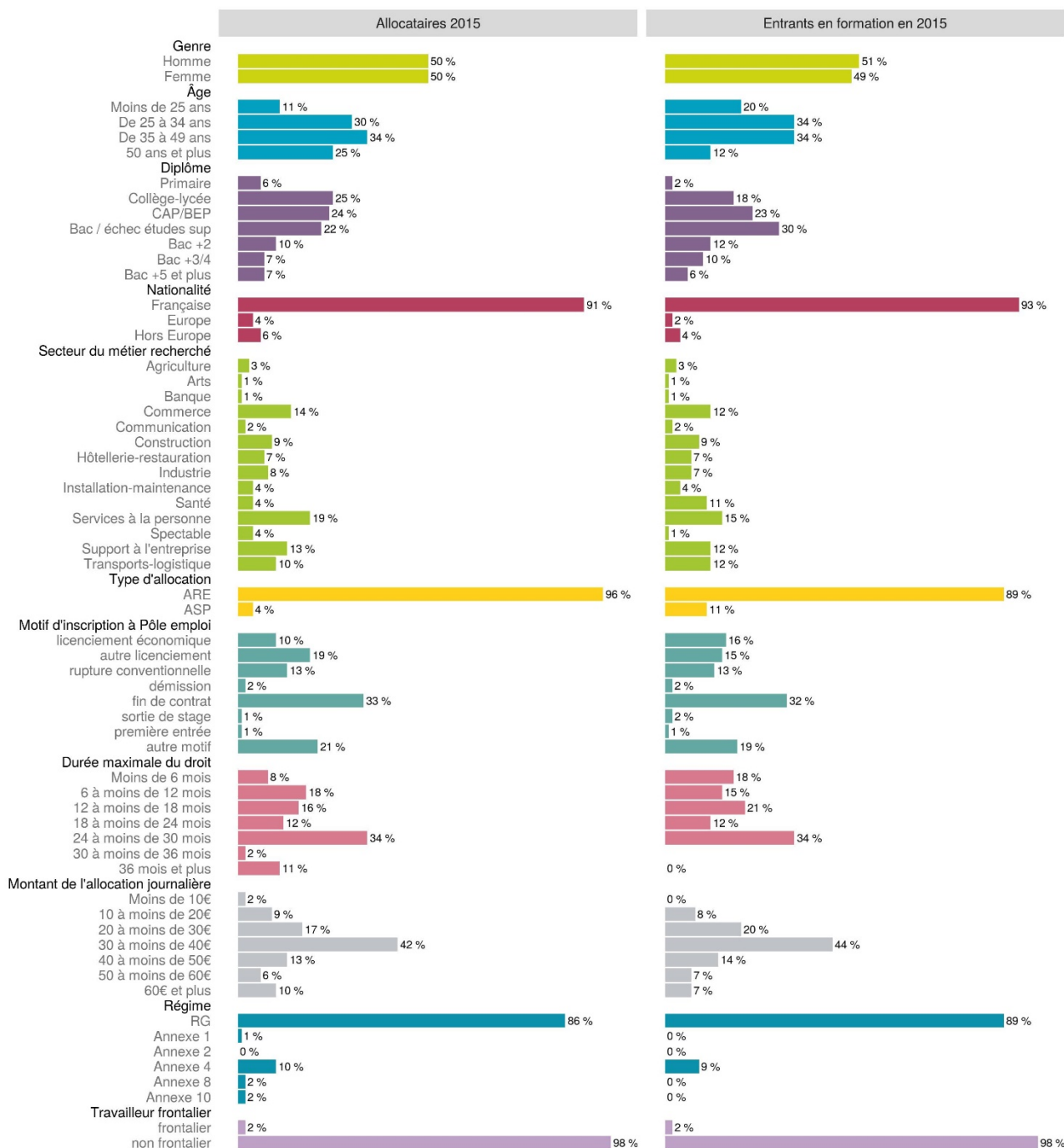
Les allocataires ayant un droit court se forment davantage

Parmi les allocataires entrant en formation, on trouve également davantage de personnes ayant un droit court à l'Assurance chômage, inférieur à 6 mois (18 % contre 8 % parmi la population générale des allocataires). Ceci s'explique notamment par la sur-représentation des jeunes parmi les allocataires formés. Ils sont proportionnellement plus nombreux à avoir un droit court. Ainsi, 29 % des allocataires ayant un droit inférieur à 6 mois ont moins de 25 ans et 27 % entre 25 et 34 ans.

Les licenciés économiques, notamment en Contrat de sécurisation professionnelle (CSP), bénéficient proportionnellement plus de formations

Parmi les allocataires entrés en formation en 2015, on trouve proportionnellement davantage de licenciés économiques (16 %) que parmi la population globale des allocataires (10 %). D'ailleurs, 11 % ont un droit ouvert en ASP, c'est-à-dire qu'ils bénéficient du Contrat de sécurisation professionnelle destiné aux salariés licenciés économiques d'une entreprise de moins de 1000 salariés ou en redressement / liquidation judiciaire, tandis qu'ils ne représentent que 4 % de l'ensemble des allocataires.

GRAPHIQUE 1 : PROFIL ET CARACTÉRISTIQUES DU DROIT DES ALLOCATAIRES ET DES ENTRANTS EN FORMATION EN 2015



Source : Fichier National des Allocataires, échantillon au 10ème

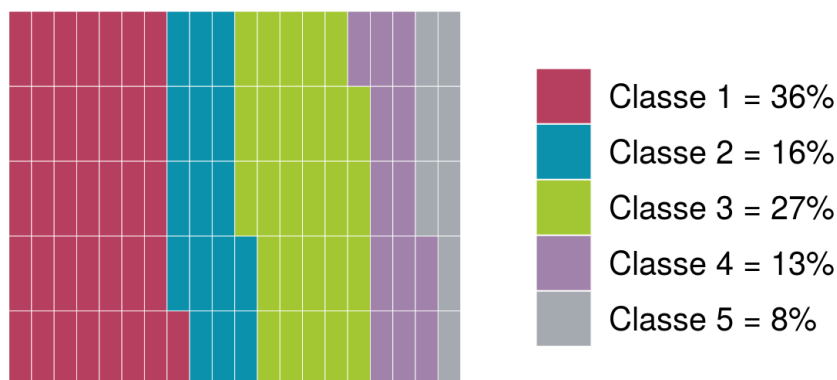
Lecture : 50 % des allocataires indemnisés en ARE, AREF ou ASP fin juin 2015 sont des hommes.

5 classes de trajectoires professionnelles avant formation émergent

Si les allocataires entrés en formation présentent au global des profils qui les distinguent des autres allocataires, ces analyses masquent cependant une forte disparité en termes de parcours avant l'entrée en formation. Un travail de classification de ces parcours à partir des informations de durée d'inscription au chômage, de durée de formation, de durées sous contrats longs ou courts permet ainsi de faire apparaître plusieurs types de parcours avant formation (*Annexe 1*). La méthodologie de classification utilisée permet d'aboutir à un découpage de notre échantillon en 5 classes de trajectoires professionnelles (*Graphique 2*).

- **Classe 1** : des allocataires à la trajectoire professionnelle stable avant une rupture de contrat conduisant au chômage (36 %)
- **Classe 2** : des allocataires ayant une période d'emploi importante avant le chômage, essentiellement dans le cadre de CDD d'au moins 6 mois (16 %)
- **Classe 3** : des allocataires avec une ancienneté importante au chômage, souvent intérimaires (27 %)
- **Classe 4** : des allocataires avec davantage de contrats temporaires de courte durée et peu de périodes d'indemnisation (13 %)
- **Classe 5** : des allocataires intégrés dans un parcours de formation dans le secteur de la santé (8 %)

GRAPHIQUE 2 : RÉPARTITION DES ALLOCATAIRES ENTRANTS EN FORMATION EN 2015 EN 5 CLASSES DE TRAJECTOIRES PROFESSIONNELLES



Champ : allocataires avec un droit ouvert et ayant débuté une formation en 2015

CLASSE 1 : des allocataires à la trajectoire professionnelle stable avant une rupture de contrat conduisant au chômage (36 %)

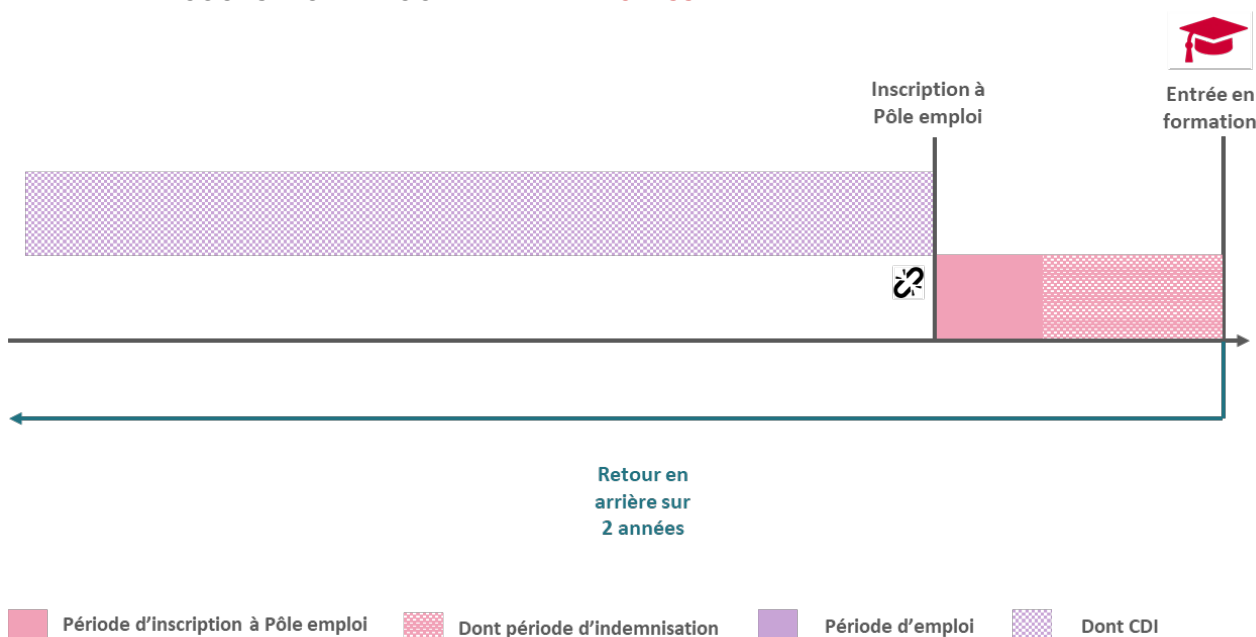
La classe 1 est celle qui regroupe le plus d'allocataires, plus du tiers des entrants en formation en 2015. Elle se caractérise par le fait qu'elle est composée d'allocataires qui, durant les 2 années précédant leur entrée en formation, ont **eu une trajectoire professionnelle stable avant de connaître le chômage**. Les allocataires qui sont dans cette classe ont, en moyenne, travaillé sur une longue période durant les 2 années précédant leur entrée en formation : 19 contre 13 mois et demi dans l'ensemble (*voir tableau en annexe 2 pour plus de détails*). Cette période d'emploi s'est faite essentiellement en CDI, pour 95 % des cas (contre 60 % dans l'ensemble). Ces trajectoires professionnelles antérieures stables sont interrompues par une rupture de contrat. Les allocataires de cette classe sont en moyenne plus nombreux que dans l'échantillon à s'être inscrits à Pôle emploi à la suite d'**un licenciement économique (33 % contre 16 %), une rupture conventionnelle (23 % contre 13 %) ou un autre licenciement (23 % contre 15 %)**. Presque tous les allocataires indemnisés dans le cadre du Contrat de sécurisation professionnelle se retrouvent dans cette classe.

Les allocataires de cette classe sont un peu **plus âgés** (38 ans en moyenne contre 35 ans dans l'ensemble des entrants en formation), avec un peu plus de seniors (17 % d'allocataires d'au moins 50 ans, contre 12 % en moyenne). Ce sont un peu plus fréquemment des **hommes** (54 % contre 51 %).

Dans la mesure où la durée passée en emploi durant les 2 années précédant l'entrée en formation est longue, il n'est pas surprenant de retrouver dans cette classe davantage d'allocataires qui ont **un droit long à l'Assurance chômage et une allocation journalière plus élevée**. Ce sont aussi des allocataires qui sont entrés en formation plus rapidement que les autres (en moyenne 7 mois après leur inscription à Pôle emploi, contre 10 mois dans l'ensemble). En corollaire, leur période d'inscription à Pôle emploi et d'indemnisation à l'Assurance chômage est en moyenne plus faible que la moyenne et ils sont **peu à avoir repris une activité pendant leur période de chômage**.

Ils suivent plus fréquemment que la moyenne des **formations courtes** (25 % ont eu une formation qui a duré entre une semaine et un mois contre 20 % dans l'échantillon), pour se perfectionner (13 % contre 8 %). Si les formations suivies sont très variées, les 3 plus fréquentes sont des formations en création d'entreprise (7 % soit 645 allocataires), en anglais (4 % soit 408 allocataires) et en bureautique (4 % soit 381 allocataires).

EXEMPLE DE PARCOURS D'UN ALLOCATAIRE DE LA CLASSE 1



CLASSE 2 : des allocataires ayant une période d’emploi importante avant le chômage, essentiellement dans le cadre de CDD d’au moins 6 mois (16 %)

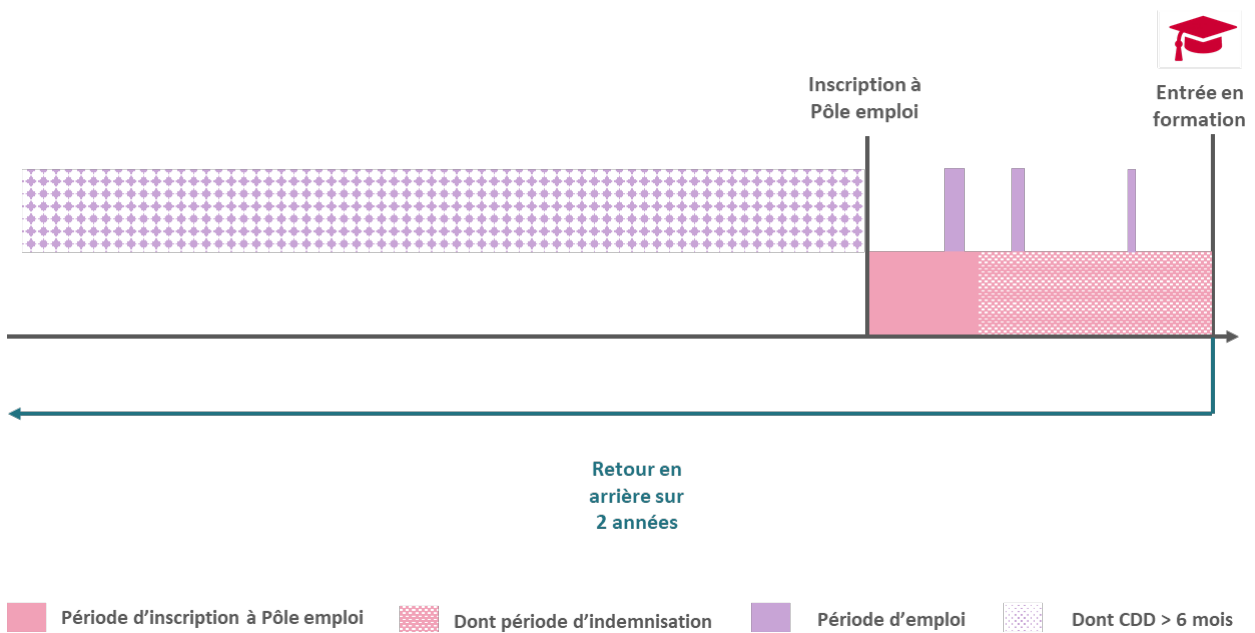
La classe 2 représente 16 % des allocataires entrant en formation. Les trajectoires professionnelles dans cette classe sont caractérisées, comme pour la classe précédente, par une **période d’emploi longue** (17 mois contre 13 mois dans l’ensemble). En revanche, pour ces allocataires, l’emploi s’est plutôt fait dans le cadre de **CDD d’au moins 6 mois, plutôt qu’en CDI** (*voir tableau en annexe 2 pour plus de détails*).

Les allocataires qui composent cette classe sont plus fréquemment des jeunes (39 % contre 20 % dans l’ensemble) et majoritairement des **femmes** (58 % contre 49 %).

En moyenne, ils rentrent assez rapidement en formation après leur inscription à Pôle emploi (8 mois contre 10 mois). Aussi, durant les 2 ans avant leur entrée en formation, ont-ils donc été moins longtemps indemnisés et ont par ailleurs plus souvent repris une **activité** (66 % contre 56 %).

Ces allocataires suivent des **formations plutôt longues, d’au moins 3 mois** (54 % contre 45 %), pour plus d’un tiers dans le domaine des services aux personnes. La formation d’« aide-soignant », qui se réalise sur une seule année et compte parmi les formations les plus suivies par les allocataires, est suivie à 36 % par les allocataires ayant une trajectoire professionnelle de classe 2. A noter également la formation pour « orientation professionnelle » est la troisième formation la plus suivie par les allocataires de cette classe.

EXEMPLE DE PARCOURS D’UN ALLOCATAIRE DE LA CLASSE 2



CLASSE 3 : des allocataires avec une ancienneté importante au chômage, souvent intérimaires (27 %)

Cette troisième classe se caractérise par le fait que les allocataires ont été, durant les 2 années qui précèdent leur entrée en formation, inscrits à Pôle emploi et indemnisés à l'Assurance chômage durant une période importante. Ainsi, en moyenne, ils ont été inscrits durant 19 mois (contre 13 mois) et indemnisés durant 14 mois (contre 8 mois dans l'ensemble). **Ils ont moins travaillé durant les 2 années qui ont précédé leur formation, avec seulement 9 mois passés en emploi** (*voir tableau en annexe 2 pour plus de détails*).

Les allocataires de cette classe se distinguent notamment par le fait qu'ils sont plus souvent indemnisés au titre de l'annexe 4 qui était dédiée aux **intérimaires** (17 % contre 9 % dans l'ensemble). Ils sont un peu plus nombreux que les autres entrants en formation à avoir un droit assez long : la moitié a au moins 18 mois de droit à l'Assurance chômage, contre 46 % dans l'ensemble.

Ce sont des allocataires qui sont entrés en formation tardivement, plus de 19 mois après leur dernière inscription à Pôle emploi (contre 10 mois) et sans avoir suivi d'autres formations durant leur épisode de chômage pour plus de 8 sur 10 d'entre eux.

Les allocataires de cette classe sont beaucoup plus fréquemment des **hommes** (59 % contre 51 %), **de plus de 35 ans** (39 % ont entre 35 et 50 ans et 16 % plus de 50 ans contre respectivement 34 % et 12 % dans l'ensemble). Ils sont **moins diplômés** que la moyenne puisqu'ils sont plus de la moitié (52 %) à être titulaire d'un diplôme de niveau CAP/BEP ou infra (pour 42 % dans l'ensemble).

Ils suivent davantage de formation de courte durée, de moins d'un mois (34 % contre 30 %) et les formations de type AFPR/POE sont légèrement sur-représentées dans cette classe (10 % contre 9 %), de même que les formations dans le domaine « échange et gestion » (27 % contre 24 %), notamment création d'entreprise. La formation dédiée à l'orientation professionnelle est la deuxième formation la plus suivie par les allocataires de cette classe.

EXEMPLE DE PARCOURS D'UN ALLOCATAIRE DE LA CLASSE 3

CLASSE 4 : des allocataires avec davantage de contrats temporaires de courte durée et peu de périodes d'indemnisation (13 %)

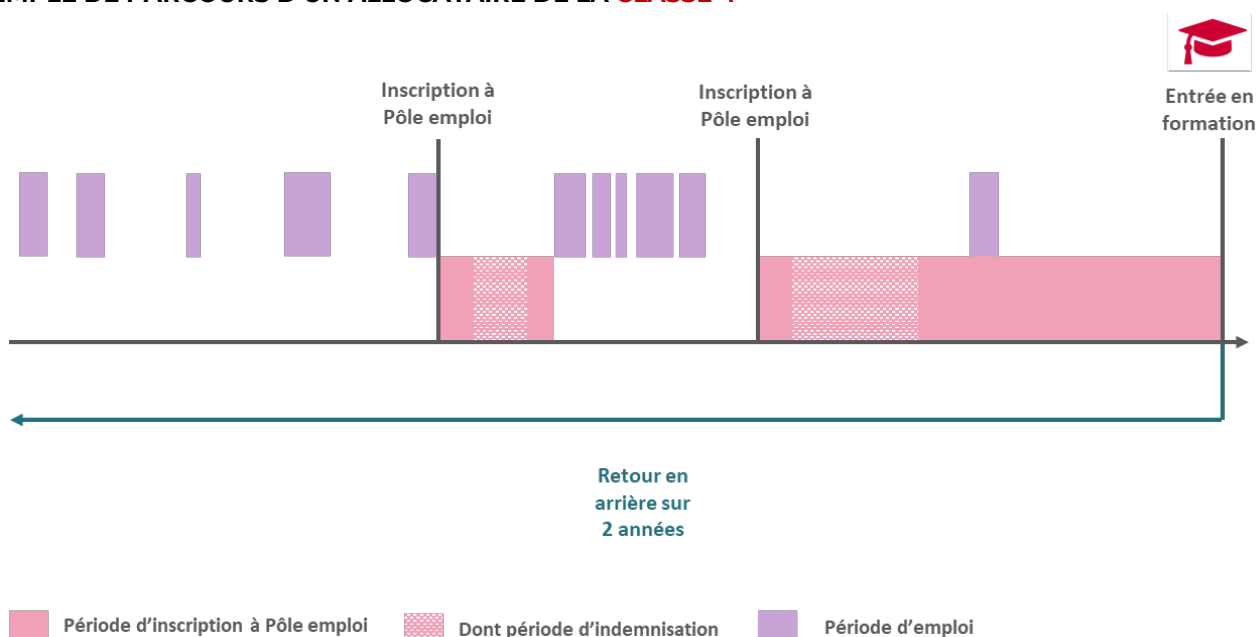
Cette classe est proche de la classe 3 au sens où elle est composée d'allocataires qui ont **moins travaillé durant les 2 années précédentes**. En revanche, durant cette période, ils ont été moins souvent inscrits à Pôle emploi et moins souvent indemnisés que les allocataires de la classe 3 (respectivement 12 mois et 5 mois contre 19 mois et 14 mois pour les allocataires de la classe 3). Durant les périodes travaillées, ils ont eu de **nombreux contrats temporaires** : en moyenne 8 CDD d'une durée inférieure à 1 mois et 10 contrats d'intérim (contre 2 CDD de moins d'un mois et 10 contrats d'intérim pour les allocataires de la classe 3).

Comme les allocataires de la classe 3, ils sont souvent **intérimaires** et ont plus fréquemment un droit court. Ainsi les deux tiers d'entre eux ont moins de 12 mois de droit à l'Assurance chômage, tandis qu'ils ne sont que 33 % dans l'ensemble de l'échantillon. Ils sont également plus nombreux à avoir **une allocation journalière faible** : 39 % ont une allocation inférieure à 30€ par jour, contre 28 % dans l'ensemble de l'échantillon.

Les allocataires présents dans cette classe sont **plus jeunes** que la moyenne (29 ans contre 35 ans) et 45 % ont moins de 25 ans (contre 20 %), **ont plus fréquemment un niveau égal au bac** (35 % contre 30 % dans l'ensemble de l'échantillon).

Les allocataires de cette classe suivent davantage une **formation longue** (32 % suivent une formation d'au moins 6 mois contre 30 % dans l'échantillon), plutôt dans le secteur des services aux personnes pour près d'un tiers de la classe. Il est intéressant de noter que 19 % des allocataires touchent la rémunération de fin de formation (RFF) durant cette formation. Ceci s'explique à la fois par le fait qu'ils ont un droit à l'Assurance chômage en moyenne plus court mais également qu'ils suivent davantage une formation longue.

EXEMPLE DE PARCOURS D'UN ALLOCATAIRE DE LA CLASSE 4



CLASSE 5 : des allocataires intégrés dans un parcours de formation dans le secteur de la santé (8 %)

La classe 5 est la plus petite classe de l'échantillon puisqu'elle rassemble 8 % des allocataires. Elle se caractérise par le fait que les personnes qui la composent s'inscrivent majoritairement dans un **parcours de diverses formations, et non une formation isolée**. Ainsi, pour les deux tiers d'entre eux, la formation suivie en 2015 n'est pas la première formation de leur épisode de chômage (contre seulement 13 % de l'échantillon).

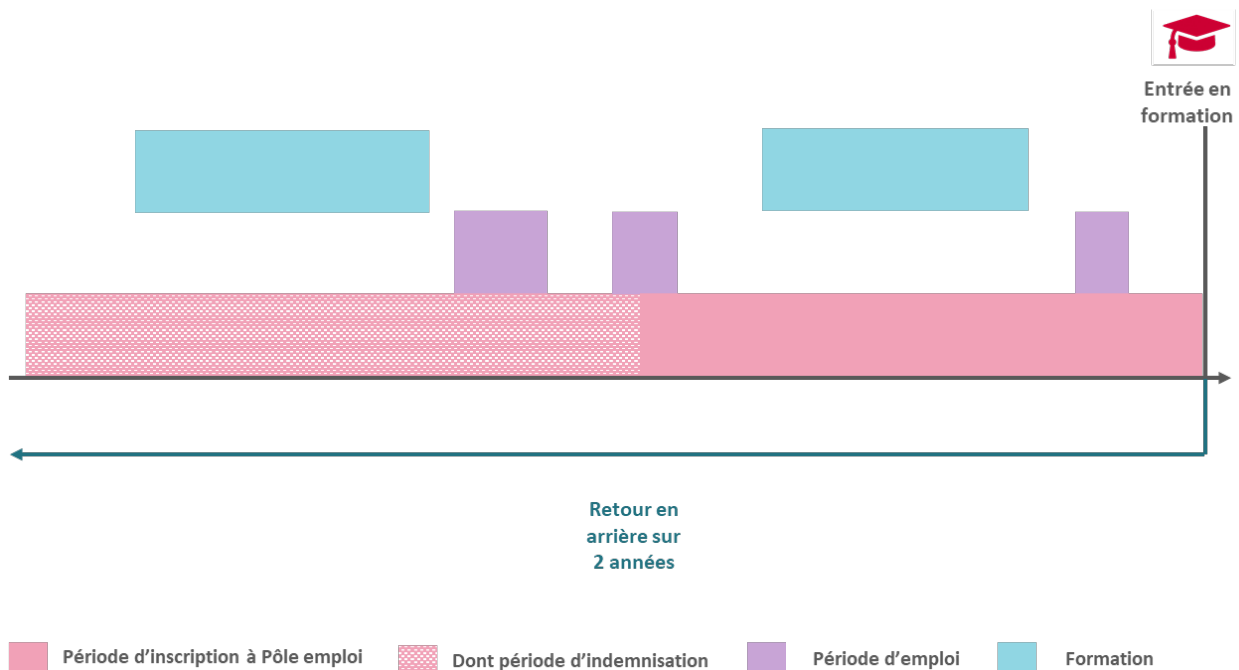
Ainsi, **durant les 2 années précédant leur entrée en formation en 2015**, les allocataires de cette classe ont été durant 21 mois inscrits à Pôle emploi et 12 mois indemnisés par l'Assurance chômage (contre 13 et 8 mois) et au cours de cette période, **ils ont passé plus de 14 mois en formation** (contre 1 mois dans l'échantillon). Par conséquent, ils ont peu travaillé durant cette même période, seulement 6 mois (contre 13 mois).

Ils ont plus fréquemment un droit court à l'Assurance chômage : 48 % (contre 18 %) ont moins de 6 mois de droits (correspondant notamment un rechargement de droit). De plus, ils ont une **allocation journalière (AJ) plus faible** que la moyenne (80 % ont une AJ comprise entre 20 € et 40 € brut contre 64 % dans l'ensemble).

Les allocataires qui composent cette dernière classe sont dans leur très grande majorité des **femmes plus jeunes et plus diplômées** que la moyenne des entrants en formation : **76 % de femmes** (contre 49 %), 35 % de moins de 25 ans (contre 20 %) ; 47 % ont un niveau d'études équivalent au Bac et 24 % ont un Bac plus 3 ou 4 (contre respectivement 30 % et 10 % dans l'ensemble). Les **deux tiers souhaitent travailler dans le secteur de la santé** (42 % contre 11 %) ou du **service aux personnes** (23 % contre 15 %).

Parmi ces allocataires, 60 % suivent en 2015 une formation certifiante (contre 43 % dans l'ensemble) et 28 % (contre 20 %) une formation professionnalisante. Ces formations durent le plus souvent au moins 6 mois (pour 87 % contre 30 %). Ainsi, les formations les plus suivies sont d'une part la formation « infirmier » par plus de 55 % des allocataires de la classe et d'autre part la formation « éducateur spécialisé » (12 %). Il s'agit toutes 2 de formations s'étalant sur plusieurs années. **Dans les deux tiers des cas, cette formation est suivie en partie grâce à la rémunération de fin de formation (RFF)**.

EXEMPLE DE PARCOURS D'UN ALLOCATAIRE DE LA CLASSE 5



ANNEXE 1

DONNÉES ET MÉTHODOLOGIE

DONNÉES

L'analyse des trajectoires des demandeurs d'emploi est faite sur un échantillon au 10ème de demandeurs d'emploi ayant débuté un module de formation durant l'année 2015 et ayant un droit à l'assurance chômage ouvert à leur entrée en formation, soit 32 874 individus issus du Fichier National des Allocataires (FNA). Le FNA permet d'assurer le suivi statistique de l'ensemble des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi et allocataires de l'Assurance chômage. Cette base de données exhaustive permet de disposer, depuis le début des années 1990, d'informations détaillées relatives aux individus suivis par Pôle emploi (et avant 2009 l'ANPE), ainsi que sur leur indemnisation et les différentes formations réalisées durant leur parcours de retour à l'emploi.

La situation professionnelle des demandeurs d'emploi de l'échantillon en termes d'emploi, de chômage ainsi que les périodes de formation pendant un épisode de chômage est observée durant les deux années, de date à date, précédant leur entrée en formation. Afin d'observer les situations d'emploi durant cette période, le FNA a été complété par les données issues des déclarations préalables à l'embauches (DPAE) transmises par les employeurs à l'Acoss et à la CCMSA. Une typologie est réalisée afin de regrouper au sein d'une même classe les trajectoires professionnelles qui se ressemblent.

METHODOLOGIE D'ELABORATION DE LA TYPOLOGIE DES PARCOURS

La première étape de la constitution de la typologie a été de sélectionner les variables permettant d'obtenir les classes les plus homogènes possibles. Pour ce faire plusieurs analyses en composante principale (ACP) ont été réalisées. Nous avons retenu pour la suite les variables suivantes conduisant à maximiser l'inertie du modèle, traduisant une plus grande homogénéité à l'intérieur de chaque classe :

- Durée d'inscription en chômage
- Nombre de jours passés en formation
- Nombre de jours passés en CDI
- Nombre de jours passés en CDD de moins de 6 mois
- Nombre de jours passés en CDD de plus de 6 mois

Puis, dans une seconde étape et sur la base des variables retenues, plusieurs algorithmes dits d'apprentissage non supervisés ont été testés, notamment K-means, PAM, Clara, classification ascendante hiérarchique (CAH), ou encore des méthodes mixtes combinant plusieurs algorithmes. Il s'agit ainsi de classer chaque bénéficiaire d'une formation avec d'autres allocataires présentant des caractéristiques proches sur la base des 5 variables retenues dans le modèle sans qu'il n'y ait un nombre de classes ou une définition donnée en amont. Pour chaque algorithme utilisé, nous avons évalué la qualité du partitionnement obtenu à l'aide d'un certain nombre d'indicateurs basés sur l'analyse des distances entre les individus centraux de chaque classe et les individus qui la composent (par exemple l'indice silhouette de Rousseeuw, l'indice de Calinski-Harabasz, etc). Finalement, permettant d'obtenir un meilleur partitionnement, c'est l'algorithme K-means, aboutissant à 5 classes, qui a été retenu pour la constitution de la typologie.

Dans une dernière étape, chaque classe est décrite selon les trajectoires professionnelles des 2 années précédant la formation ainsi que les caractéristiques des allocataires qui la compose à partir des variables suivantes :

■ Variables relatives à la formation :

- Nombre de formations suivies avant l'entrée en formation considérée en 2015,
- Nombre de jours passés en formation,
- Délai pour entrer dans la formation considérée calculé comme étant la date d'entrée en formation à laquelle on soustrait la date d'inscription à Pôle emploi,
- Le fait qu'il s'agit ou non de la première formation de l'épisode de chômage,
- Objectif de la formation,
- Puis des caractéristiques de la formations réalisée : durée, domaine, niveau.

■ Variables relatives au chômage :

- Nombre de jours passés en étant inscrit à Pôle emploi,
- Nombre de jours passés en étant indemnisé (en ARE, AREF ou ASP),
- Nombre de périodes d'activité réduite.

■ Variables relatives à l'emploi :

- Nombre de jours passés en emploi,
- Nombre de CDI et le nombre de jours passés en CDI,
- Nombre de contrats d'intérim et le nombre de jours passés en contrat d'intérim,
- Nombre de CDD de moins d'un mois et le nombre de jours passés en CDD de moins d'un mois,
- Nombre de CDD entre 1 et 6 mois et le nombre de jours passés en CDD compris entre 1 et 6 mois,
- Nombre de CDD de plus de 6 mois et le nombre de jours passés en CDD de plus de 6 mois.

■ Variables relatives aux caractéristiques individuelles :

- Genre,
- Âge,
- Niveau de diplôme,
- Région de résidence,
- Nationalité
- Code ROME.

■ Variables relatives à l'indemnisation (au démarrage de la formation) :

- Régime d'indemnisation
- Type d'allocation relevant du régime d'assurance chômage (ARE, AREF ou ASP)
- Salaire journalier de référence (SJR),
- Allocation journalière (AJ),
- Durée maximale du droit,
- Frontalier ou non.

ANNEXE 2 :**PROFIL ET CARACTÉRISTIQUES DES ALLOCATAIRES, DU DROIT, DES PARCOURS PROFESSIONNELS ET DES FORMATIONS DES ENTRANTS EN FORMATION EN 2015, SELON LA CLASSE ISSUE DE LA TYPOLOGIE**

Catégorie	Variable	Classe 1 11 890 allocataires	Classe 2 5 320 allocataires	Classe 3 8 886 allocataires	Classe 4 4 246 allocataires	Classe 5 2 532 allocataires	Ensemble 32 874 allocataires
Variabiles utilisées pour la typologie	Durée passée au chômage	7 mois	11 mois	19 mois	12 mois	21 mois	13 mois
	Durée passée en formation	0 mois	0 mois	1 mois	0 mois	14 mois	1 mois
	Durée passée en CDI	18 mois	2 mois	4 mois	1 mois	2 mois	8 mois
	Durée passée en CDD de - de 6 mois	1 mois	3 mois	1 mois	5 mois	2 mois	2 mois
	Durée passée en CDD de + de 6 mois	0 mois	14 mois	1 mois	1 mois	1 mois	3 mois
Genre	Femme	46 %	58 %	41 %	50 %	76 %	49 %
	Homme	54 %	42 %	59 %	50 %	24 %	51 %
Âge	Moins de 25 ans	8 %	39 %	10 %	45 %	35 %	20 %
	De 25 à 34 ans	33 %	35 %	35 %	30 %	40 %	34 %
	De 35 à 49 ans	43 %	20 %	39 %	21 %	22 %	34 %
	50 ans et plus	17 %	5 %	16 %	4 %	3 %	12 %
Diplôme	Primaire	2 %	1 %	2 %	2 %	0 %	2 %
	Collège-lycée	18 %	16 %	22 %	17 %	4 %	18 %
	CAP/BEP	25 %	20 %	28 %	20 %	7 %	23 %
	Bac / échec études sup	26 %	33 %	25 %	35 %	47 %	30 %
	Bac +2	13 %	12 %	11 %	12 %	14 %	12 %
	Bac +3/4	8 %	11 %	7 %	9 %	24 %	10 %
	Bac +5 et plus	7 %	7 %	5 %	5 %	5 %	6 %
Nationalité	Europe	2 %	2 %	3 %	3 %	1 %	2 %
	Française	94 %	93 %	92 %	90 %	98 %	93 %
	Hors Europe	3 %	5 %	6 %	7 %	1 %	4 %

Catégorie	Variable	Classe 1 11 890 allocataires	Classe 2 5 320 allocataires	Classe 3 8 886 allocataires	Classe 4 4 246 allocataires	Classe 5 2 532 allocataires	Ensemble 32 874 allocataires
Secteur d'activité du métier recherché	Agriculture	2%	4%	2%	6%	1%	3%
	Arts	1%	1%	1%	1%	0%	1%
	Banque	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %
	Commerce	14 %	12 %	12 %	11 %	8 %	12 %
	Communication	3 %	2 %	2 %	2 %	1 %	2 %
	Construction	10 %	6 %	11 %	9 %	2 %	9 %
	Hôtellerie- restauration	6 %	9 %	7 %	9 %	6 %	7 %
	Industrie	8 %	5 %	9 %	7 %	3 %	7 %
	Installation- maintenance	4 %	3 %	5 %	4 %	1 %	4 %
	Santé	6 %	14 %	5 %	13 %	42 %	11 %
	Services à la personne	13 %	21 %	13 %	13 %	23 %	15 %
	Spectacle	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %
	Support à l'entreprise	16 %	10 %	12 %	7 %	7 %	12 %
Transports- logistique	14 %	8 %	16 %	12 %	2 %	12 %	
Type d'allocation	ARE	70 %	100 %	99 %	100 %	100 %	89 %
	ASP	30 %	0 %	1 %	0 %		11 %
Motif d'inscription à Pôle emploi	Fin de contrat	8 %	68 %	28 %	60 %	33 %	32 %
	Licenciement économique	33 %	1 %	12 %	1 %	5 %	16 %
	Autre licenciement	23 %	3 %	19 %	2 %	7 %	15 %
	Démission	3 %	1 %	2 %	1 %	2 %	2 %
	Première entrée	0 %	1 %	0 %	3 %	1 %	1 %
	Rupture conventionnelle	23 %	2 %	14 %	1 %	9 %	13 %
	Sortie de stage	0 %	1 %	2 %	2 %	15 %	2 %
Autre motif	9 %	22 %	23 %	30 %	28 %	19 %	
Durée maximale du droit	Moins de 6 mois	10 %	9 %	19 %	32 %	48 %	18 %
	6 à moins de 12 mois	7 %	23 %	14 %	34 %	12 %	15 %
	12 à moins de 18 mois	29 %	25 %	17 %	11 %	10 %	21 %
	18 à moins de 24 mois	9 %	18 %	13 %	8 %	10 %	12 %
	24 à moins de 30 mois	46 %	26 %	36 %	14 %	20 %	34 %
	36 mois et plus	0 %	0 %	1 %	0 %	0 %	0 %

Catégorie	Variable	Classe 1 11 890 allocataires	Classe 2 5 320 allocataires	Classe 3 8 886 allocataires	Classe 4 4 246 allocataires	Classe 5 2 532 allocataires	Ensemble 32 874 allocataires
Montant de l'allocation journalière	Moins de 10€	0 %	0 %	0 %	0 %		0 %
	10 à moins de 20€	5 %	15 %	7 %	11 %	6 %	8 %
	20 à moins de 30€	12 %	35 %	15 %	28 %	33 %	20 %
	30 à moins de 40€	37 %	41 %	52 %	48 %	47 %	44 %
	40 à moins de 50€	21 %	5 %	15 %	7 %	8 %	14 %
	50 à moins de 60€	12 %	2 %	5 %	2 %	3 %	7 %
	60€ et plus	13 %	2 %	6 %	4 %	2 %	7 %
Régime	Régime général	95 %	95 %	82 %	79 %	94 %	89 %
	Annexe 1	1 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
	Annexe 2	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
	Annexe 4	3 %	4 %	17 %	19 %	6 %	9 %
	Annexe 8	0 %	0 %	0 %	1 %	0 %	0 %
	Annexe 10	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
	Autre ou manquant	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	1 %
Frontalier	Frontalier	2 %	1 %	1 %	1 %	1 %	2 %
	Non frontalier	98 %	99 %	99 %	99 %	99 %	98 %
Objectif de la formation	AFPR / POE	7 %	10 %	10 %	11 %	2 %	9 %
	Certification	40 %	45 %	41 %	44 %	60 %	43 %
	Création d'entreprise	7 %	3 %	6 %	4 %	1 %	5 %
	Perfectionnement	13 %	6 %	7 %	6 %	2 %	8 %
	Préparation à la qualification	5 %	7 %	5 %	7 %	7 %	6 %
	Professionnalisation	19 %	20 %	20 %	21 %	28 %	20 %
	Projet professionnel	5 %	5 %	6 %	5 %	0 %	5 %
	Remise à niveau	6 %	4 %	5 %	4 %	1 %	4 %
Durée de la formation	Moins d'une semaine	12 %	6 %	12 %	8 %	2 %	10 %
	D'une semaine à moins d'un mois	25 %	15 %	22 %	17 %	3 %	20 %
	D'un mois à moins de 3 mois	28 %	25 %	29 %	27 %	4 %	26 %
	De 3 mois à moins de 6 mois	14 %	18 %	16 %	17 %	4 %	15 %
	6 mois et plus	21 %	36 %	21 %	32 %	87 %	30 %

Catégorie	Variable	Classe 1 11 890 allocataires	Classe 2 5 320 allocataires	Classe 3 8 886 allocataires	Classe 4 4 246 allocataires	Classe 5 2 532 allocataires	Ensemble 32 874 allocataires
Domaine de la formation	Echange et gestion	28 %	20 %	27 %	20 %	4 %	24 %
	Electricité, électronique	2 %	2 %	3 %	2 %	1 %	2 %
	Fonction production	8 %	5 %	10 %	7 %	1 %	7 %
	Formation générale, lettres et langues	14 %	13 %	11 %	11 %	1 %	12 %
	Génie civil, construction, bois	3 %	3 %	4 %	4 %	1 %	3 %
	Information, communication	9 %	5 %	6 %	4 %	2 %	7 %
	Logiciels, outils, applications, services	2 %	0 %	1 %	0 %	0 %	1 %
	Production mécanique	3 %	3 %	5 %	4 %	1 %	3 %
	Sciences	0 %	1 %	1 %	0 %	0 %	0 %
	Sciences humaines, économie, droit	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %
	Services à la collectivité	4 %	5 %	6 %	5 %	1 %	5 %
	Services aux personnes	18 %	36 %	17 %	31 %	85 %	27 %
	Transformation	4 %	3 %	4 %	4 %	1 %	4 %
	Mots, outils	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
	Délai d'entrée en formation	7 mois	8 mois	19 mois	9 mois	2 mois	10 mois

Champ : Allocataires ayant débuté un module de formation en 2015 et ayant un droit ouvert en ARE, ou ASP à leur entrée en formation.

Sources : Fichier National des Allocataires, échantillon au 10^{ème}, DPAE



**PARCOURS
PROFESSIONNELS DES
ALLOCATAIRES AVANT
LEUR ENTRÉE EN
FORMATION**

Septembre 2021

Directeur de la publication:
Christophe Valentie

Unédic

4, rue Traversière 75012 Paris
T. +33 1 44 87 64 00

 [@unedic](https://twitter.com/unedic)  [unedic](https://www.linkedin.com/company/unedic) [unedic.org](https://www.unedic.org)